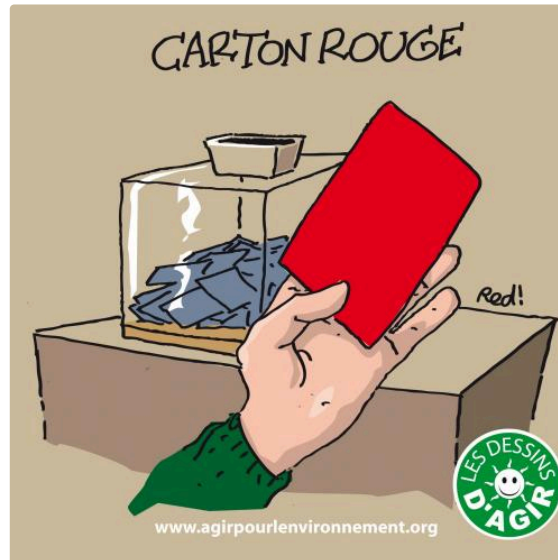


Les sénATUEURS d'abeilles

Agir pour l'Environnement / communiqué de presse



Les sénATUEURS d'abeilles

Les sénATUEURS d'abeilles ont encore frappé !

Paris, le 13 mai 2016 : Une poignée de sénateurs a pris la responsabilité de rejeter, lors de l'adoption du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, le principe d'une interdiction des insecticides néonicotinoïdes, y compris à la date lointaine de 2020.



Pour Agir pour l'Environnement, "ces sénATUEURS d'abeilles ont inventé une nouvelle forme de droit mou, où il est interdit d'interdire". Le fait que la date de 2018, votée par les députés, pour une interdiction définitive ait disparu de la loi adoptée par les sénateurs est la preuve de la surdité démocratique de la Haute Assemblée.

Malgré, les 76 % des Français (sondage IFOP réalisé à la demande d'Agir pour l'Environnement) se prononçant pour une telle interdiction, les 170 000 personnes ayant signé notre pétition exigeant des mesures fortes visant à limiter l'effondrement des colonies d'abeilles, les nombreux arguments techniques, économiques et juridiques avancés par un rassemblement de professionnels de l'apiculture et d'ONG, **moins d'une douzaine de sénateurs a pris la responsabilité hier soir de soutenir le lobby de l'agro-chimie.**

Heureusement le mouvement pour une transition agro-écologique est en marche sans le soutien des parlementaires inféodés aux lobbies qui saccagent notre agriculture et notre environnement.

Il est temps que les sénateurs assument leurs responsabilités et que le moment venu ils soient sanctionnés par les urnes.

C'est pourquoi, Agir pour l'Environnement mettra dans la journée en ligne un trombinoscope des élus ayant rejeté le principe même d'une interdiction des pesticides néonicotinoïdes et le diffusera aux 500 000 contacts électroniques de son réseau.